

16 septembre 2009

Priorité à l'efficacité dans les énergies vertes !

Dominique Rochat
Responsable de projets, economiesuisse

A peine a-t-il démarré, qu'un changement profond du subventionnement de l'électricité renouvelable est réclamé à corps et à cris. L'affaire se trouve même dans les mains du Parlement, qui examine la possibilité de modifier la loi récemment mise en place. Accéder aux demandes en cours risquerait de faire exploser la facture d'électricité des entreprises et des ménages. Elle pourrait en plus faire manquer à la Suisse les objectifs qu'elle s'est fixée par rapport aux nouvelles énergies renouvelables.

Jusqu'à 320 millions par an pour les énergies renouvelables

Grâce à un supplément de 0,45 centime prélevé sur chaque kilowattheure, 250 millions sont disponibles annuellement pour subventionner la production d'électricité à partir de nouvelles énergies renouvelables. Ce montant pourrait même atteindre 320 millions si la Confédération choisissait de porter le supplément au maximum prévu par la loi, soit 0,6 centime. L'argent récolté doit contribuer à ce que la Suisse produise d'ici 2030 environ un dixième de la consommation actuelle d'électricité grâce aux nouvelles énergies renouvelables, soit 5400 gigawattheures (GWh). Peuvent en bénéficier le photovoltaïque, la petite hydraulique, l'éolien, la géothermie et la biomasse. Ce dispositif de soutien a provoqué une avalanche de projets, surtout dans les domaines photovoltaïque et éolien.

Maximiser l'effet des moyens disponibles

La répartition des moyens entre les diverses sources de production fait débat et aiguise les appétits. Le Parlement a fort justement fixé une enveloppe pour chacune des techniques en présence. La petite hydraulique se taille la part du lion, alors que le photovoltaïque a droit à la portion congrue. Injuste pour certains, ce partage vise un objectif fondamental : maximiser l'effet de chaque franc prélevé dans la poche des consommateurs. Ainsi, un kilowattheure hydraulique nécessite environ 13 centimes de subventions, alors qu'il en faut jusqu'à 90 par kilowattheure photovoltaïque. A ces tarifs, les 250 millions disponibles actuellement permettraient d'obtenir près de 2000 GWh de courant hydraulique ou seulement 280 de courant photovoltaïque. Si elle privilégie les techniques actuellement les plus coûteuses, la Suisse a toutes les chances de rester des années-lumière de son objectif.

Que coûte le subventionnement des énergies renouvelables ?

Type d'installation	Rétribution (centimes par KWh)	Total des rétributions pour une production de 1000 GWh (millions de francs)
Petite hydraulique (1 MW)	13	130
Biomasse (500 kW)	19	190
Eolienne	20	200
Géothermie (10 MW)	27	270
Photovoltaïque (10 kW, intégré)	90	900

Maintenir la clé de répartition entre les énergies renouvelables

En fait, ce ne sont pas les subventions qui manquent, mais les projets auxquels les verser. S'il est relativement simple et rapide de construire une installation photovoltaïque, les petites centrales hydrauliques ou les parcs éoliens nécessitent beaucoup plus de temps. La procédure d'autorisation est longue, les voies de recours multiples et la construction s'étend sur des mois. Par conséquent, le budget à disposition pour soutenir ces sources d'électricité est loin d'être épuisé car les subventions seront attribuées progressivement, lorsque les nombreuses installations en gestation seront couplées au réseau. Si l'on puise dans ces fonds en attente au profit d'installations qui seraient prêtes rapidement, cela va à l'encontre de l'esprit du système mis en place et posera très rapidement un problème de financement.

Par ailleurs, céder à la tentation de redistribuer les moyens à disposition en faveur du photovoltaïque aurait un effet autrement plus pernicieux : cela entraverait l'évolution technologique. La Suisse se couvrirait d'installations aux standards actuels, chères et relativement peu efficaces, alors que s'annonce une forte progression des performances et une baisse des prix ces prochaines années. Des entreprises suisses sont d'ailleurs en pointe dans ce domaine. C'est précisément pour favoriser l'évolution technologique que le Parlement a prévu une montée en puissance progressive du soutien au courant solaire. Plus son prix de production baissera, plus sa part aux subventions augmentera. Un tel système incite fortement l'industrie solaire à améliorer ses produits, favorise les technologies les plus avancées et maximisera à terme la production d'électricité photovoltaïque.

Un dé plafonnement total des prélèvements n'entre pas en ligne de compte

Pour faire fi de ces judicieuses contraintes, l'idée a été lancée d'augmenter le plafond de la redevance sur l'électricité, voire de carrément le supprimer. Accéder à de telles demandes renchérirait fortement l'électricité, au détriment des consommateurs et de l'emploi. Si la redevance passait à 1,2 centimes par kilowattheure, comme l'évoque l'Office fédéral de l'énergie, cela ponctionnerait près de 220 millions par an aux ménages et 420 aux entreprises, sur la base de la consommation de l'an dernier. Et un dé plafonnement pur et simple ferait tout simplement exploser la facture d'électricité. L'Allemagne en fait actuellement l'expérience. Son système de soutien prévoit une obligation d'achat de l'électricité à des tarifs généreux. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les installations photovoltaïques ont poussé comme des champignons, dépassant de très loin les prévisions les plus optimistes. Les consommateurs n'ont d'autre choix que d'assumer la facture. Ces subventions ont longtemps été mises en balance avec les emplois créés et la naissance d'une industrie solaire locale.

Malheureusement, le miracle de l'emploi subventionné est en train de s'évanouir car une bonne part des cellules solaires est désormais produite en Chine. Autrement dit, les Allemands subventionnent des emplois chinois, tout en ne produisant que 0,5% de leur électricité grâce au photovoltaïque.

L'économie suisse s'est accommodée du soutien aux énergies renouvelables, pour autant qu'il reste dans les limites actuelles. Il s'agit de garder le cap fixé, pour utiliser efficacement les moyens disponibles et favoriser le recours aux technologies les plus performantes. La finalité du système est d'atteindre l'objectif 2030 au moindre coût et pas d'épuiser le plus rapidement possible le budget à disposition.